

Ce qui nous paraissait jusqu'à maintenant inimaginable est aujourd'hui devenu réalité. La signature de l'accord de paix entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) représente un pas véritablement historique dans l'évolution des relations au Moyen-Orient.

Ce que nous vivons représente le triomphe de la confiance sur le cynisme dans cette région par ailleurs déchirée. J'en félicite le gouvernement israélien et la direction de l'OLP, qui ont fait preuve d'un sens insigne des intérêts de leurs peuples. Ils ont eu le courage de prendre des mesures qui ouvrent des perspectives d'espoir et de paix pour l'ensemble du Moyen-Orient.

Le fait que le Canada ait figuré parmi le groupe de seulement 12 pays invités, au niveau des ministres étrangers, à la cérémonie témoigne de la crédibilité que nous avons acquise au cours des 45 dernières années grâce à notre engagement envers le Moyen-Orient et en gardant toujours la porte ouverte à toutes les parties de la région.

Nous nous trouvons ici, en outre, parce que cet accord qui a valeur de percée découle des négociations multilatérales et de l'établissement de contacts qu'elles ont facilité. Le Canada a joué un rôle important dans ce processus à titre de président du Groupe de travail sur les réfugiés.

Bon nombre de mes prédécesseurs, dont Lester Pearson et Joe Clark, se sont dépensés sans compter au service de la cause de la paix au Moyen-Orient. Si je suis ici, c'est également pour assister à l'aboutissement de leurs efforts.

Le maintien de la paix, une diplomatie équilibrée dans la région, une aide bilatérale et multilatérale : ce sont là les caractéristiques de notre action de préservation de la paix dans la région et elles ont porté fruit. À compter de ce jour historique, nous devons nous attacher à l'établissement et au maintien de la paix.

Notre priorité, maintenant, consiste à soutenir les nouvelles institutions et les cadres généraux envisagés dans cet accord sur l'autonomie palestinienne. Cela supposera des contributions substantielles, considérables, dans la mesure de nos moyens. Le Canada entend répondre à l'appel.

Il reste encore beaucoup à faire au cours des prochains mois, pendant la phase de transition vers l'autonomie, au cours de la période préparatoire aux élections de l'an prochain, et à long terme. Nous devons maintenant axer notre action sur des projets précis qui permettront d'améliorer concrètement la qualité de vie des populations de la bande de Gaza et de la Cisjordanie; il nous faut aussi contribuer à la mise en place des infrastructures nécessaires pour que les institutions palestiniennes naissantes puissent jouer leur rôle.